

L'ABSENTÉISME SCOLAIRE EN HAUSSE CONTINUE

▶ Le nombre de dossiers ouverts a triplé en cinq ans, passant de 11.761 pour l'année 2011-2012 à 31.879 pour l'année 2015-2016

▶ Le service du contrôle de l'obligation scolaire de la Fédération Wallonie-Bruxelles a ouvert, lors de l'année scolaire 2015-2016, 31.879 dossiers pour absentéisme. Autrement dit : 31.879 élèves ont fait l'objet d'au moins un signalement d'absence injustifiée. Un chiffre en hausse de presque 300 % par rapport à l'année 2011-2012, durant laquelle 11.761 avaient été ouverts, et qui concerne globalement aussi bien le primaire que le secondaire.

"Un des objectifs stratégiques est la lutte contre le décrochage scolaire"

Si la hausse du phénomène est réelle, les chiffres impressionnants mentionnés ci-dessus s'expliquent en grande partie par le durcissement des règles dans le secondaire, et la volonté du cabinet de la ministre de l'Éducation Marie-Martine Schyns (cdH) d'accorder une attention particulière au phénomène. "En secondaire, les élèves sont signalés dès 10 demi-jours cumulés d'absence injustifiée, mais en 2014-2015, ce seuil était de

21 demi-jours et auparavant, il était de 31 demi-jours. Outre une augmentation structurelle de l'absentéisme, visible dans les chiffres du fondamental, il y a donc une augmentation artificielle en secondaire et celle-ci rejaille sur les chiffres globaux", explique-t-on du côté de l'administration.

Reste que, alors que le seuil de demi-jours d'absence maximum était identique dans le secondaire durant les années 2011-2012, 2012-2013 et 2013-2014, le nombre de dossiers ouverts était déjà en hausse constante, passant de 3.559 à 4.165, puis enfin 4.936. "Les statistiques de l'année scolaire 2014-2015 montrent que l'absentéisme scolaire est en augmentation. Cette tendance se poursuit et tend même à se renforcer puisqu'en un an, le nombre de dossiers d'absentéisme a encore augmenté d'environ 33 %. Le phénomène est général. En 2014-2015, seul l'enseignement fonda-

mental spécialisé (17 %) a connu une augmentation du nombre de dossiers d'absentéisme inférieure à 20 %. Dans le cadre de la mise en œuvre du Pacte pour un enseignement d'excellence, un des objectifs stratégiques est la lutte contre le décrochage scolaire", ajoute l'administration.

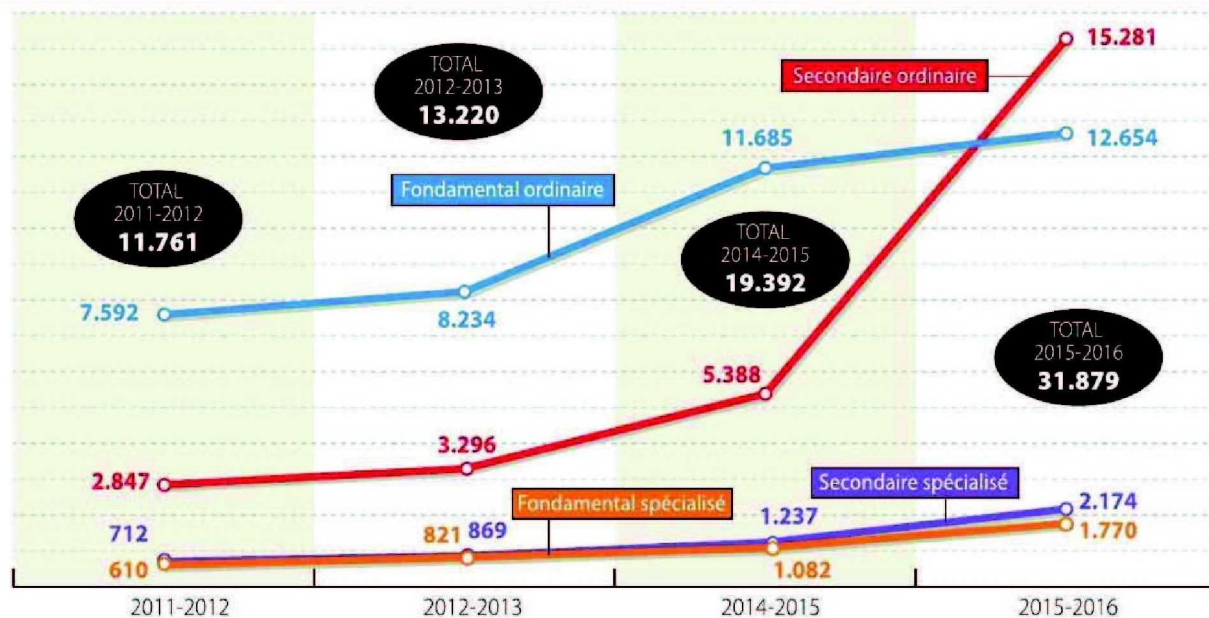
DANS LE FONDAMENTAL où les élèves sont signalés dès neuf demi-jours cumulés d'absence injustifiée, le nombre de dossiers est passé de 8.202 durant l'année 2011-2012 à 14.424 pour l'année 2015-2016. "Les causes sont multifactorielles", explique le responsable de l'équipe chargée de prévenir le phénomène en primaire (voir ci-contre). "Je n'ai pas spécialement eu de retours sur le sujet mais je constate qu'un certain nombre de familles n'hésitent plus à prendre quelques jours d'absence un peu avant ou après les vacances scolaires pour bénéficier de prix d'avions moins élevés", a indiqué, de son côté, l'échevin schaarbeekois de l'Enseignement (DéFi).

Julien Thomas

5 %

Le taux d'absentéisme total chez les élèves francophones en âge d'obligation scolaire s'élève à 5 %.

ABSENTÉISME SCOLAIRE POUR L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL ET SECONDAIRE EN FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES



Source: FWB

IPM Graphics

La Région bruxelloise championne de l'absentéisme scolaire

BRUXELLES Avec 6,4 % de taux d'absentéisme, la Région bruxelloise possédait, en 2015-2016, proportionnellement le plus grand nombre de dossiers ouverts par rapport à sa population scolaire en Fédération Wallonie-Bruxelles. Venaient ensuite le Hainaut (5,6 %), Liège (5 %), Namur (3,8 %), Luxembourg (3 %) et le Brabant wallon (2 %). Ces trois dernières provinces se trouvaient largement en dessous du taux moyen total qui est de 5 %. En chiffres absolus, l'ordre était quelque peu différent.

Le Hainaut (10.733), Bruxelles (9.006) et Liège (7.006) comptent la majorité des dossiers ouverts, tandis que Namur (2.678), Luxembourg (1.385) et le Brabant wallon (1.071) ferment la marche. À noter des nuances entre les chiffres du fondamental et du secondaire d'une province ou région à l'autre. C'est ainsi qu'à Bruxelles, le nombre de dossiers ouverts pendant l'année 2015-2016 dans le fondamental est de 4.717 pour 4.289 dans le secondaire, tandis que le Hainaut compte 5.111 dossiers

dans le fondamental et 5.622 dans le secondaire. À Liège, le nombre de dossiers s'élève à 2.322 pour le fondamental ordinaire, 490 pour le fondamental spécialisé, 3.653 pour le secondaire ordinaire et 541 pour le secondaire spécialisé. Du côté de Namur, les chiffres sont respectivement de 888, 77, 1.531 et 182, tandis que, pour le Brabant wallon, ils sont de 351, 18, 637 et 65. À noter que la population francophone totale en âge d'être scolarisée s'élevait à 640.835 personnes.

J. Th.

“On tente de recréer DU LIEN AVEC L'ÉCOLE”

► Pour Bruno Sedran, qui coordonne l'équipe luttant contre l'absentéisme en primaire, les raisons sont souvent multiples

► Afin de prévenir et lutter contre le décrochage et la violence en milieu scolaire, la Fédération Wallonie-Bruxelles a mis en place, en 2003, le service des équipes mobiles. Un dispositif qui est composé de 26 équivalents temps plein (ETP) prêts à intervenir immédiatement dans une école, à la demande du chef d'établissement, pour des cas d'absentéisme scolaire dans l'enseignement fondamental, de décrochage scolaire, de situations de crise et d'événements critiques. Bruno Sedran, coordinateur pédagogique des équipes mobiles depuis deux ans et demi, présente le travail effectué par son service pour prévenir l'absentéisme.

Vous avez trois principales missions...

“Oui, il y a trois axes. Le premier, c'est l'absentéisme et le décrochage. Là, on travaille essentiellement dans l'enseignement primaire. Et là, il faut savoir que c'est en augmentation continue. Les chiffres du service de contrôle de l'obligation scolaire indiquent cette hausse, mais on la perçoit aussi au nombre de demandes qu'on reçoit. Durant l'année 2014-2015, 67 % de nos dossiers concernaient l'absentéisme.”

C'est plus dans les grandes villes ou les campagnes ?

“Une rencontre avec la famille est parfois nécessaire”

“Je dirais que le phénomène se retrouve plus dans les grandes villes mais on n'a pas de statistiques là-dessus.”

En cas d'absentéisme, qu'êtes-vous amené à faire ?

“Le travail effectué par nos agents, c'est d'abord de rencontrer le chef d'établissement scolaire pour voir ce qui a été mis en place et de voir si le centre PMS a été contacté. Il faut savoir qu'on est un service de deuxième ligne, c'est-à-dire qu'on intervient à partir du moment où les acteurs de première ligne ne savent plus quoi faire. On vérifie donc si ces acteurs ont bien été prévenus et s'ils ont pu se mobiliser. Ensuite, il s'agit d'essayer de comprendre ce qui est la source de la problématique. Et pour cela, une rencontre avec la famille est parfois nécessaire, soit à domicile,

soit dans l'établissement scolaire.”

Que se passe-t-il ensuite ?

“Le travail vise d'abord à rappeler le cadre à la famille et pourquoi on intervient. En Belgique, on est soumis à l'obligation scolaire. La deuxième chose, c'est essayer de voir pourquoi l'enfant ne va plus à l'école et donc, pour schématiser, est-ce qu'il y a des problèmes d'ordres sociaux, pédagogiques ou psychologiques? Et donc voir après quels sont les acteurs qui sont les plus à même à aider la famille. Les causes sont souvent multifactorielles. Au final, le travail est de recréer du lien entre la famille et l'école.”

Quelles formations ont les intervenants ?

“On a une équipe multidisciplinaire. Au départ, on a des chargés de mission qui sont détachés de leurs écoles, et parmi ceux-ci, on a d'anciens directeurs et enseignants. Ensuite, on a notamment des psychologues, des criminologues et des anciens journalistes.”

Interview > Julien Thomas

“Les situations de crise prennent plus de temps”

BRUXELLES “L'absentéisme représente 60 % de nos dossiers, mais pas 60 % de notre temps. Les situations de crise dont nous nous occupons aussi sont les dossiers qui nous prennent le plus de temps. Quand je parle de situation de crise, je parle toujours d'abord d'événement critique, celui-ci fondant un peu tout le travail des équipes mobiles. Un événement critique est un évène-

ment imprévisible, qui arrive de manière soudaine, impacte l'école et pour lequel il pourrait y avoir des risques de traumatisme. Pour ceux-ci, il y a une intervention immédiate. C'est, par exemple, ce qui est lié à la mort (décès et suicides), les accidents graves et puis les événements de type incendie”, explique le coordinateur pédagogique des équipes mobiles.